



Le Plessis-Bouchard, 10 décembre 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Objet : Utilisation non conforme de la mention « adjoint au maire » sur des supports d'affichage

La Ville du Plessis-Bouchard informe ses administrés que Monsieur Pierre DERVEAUX, précédemment adjoint au maire chargé de la jeunesse et des sports, a officiellement présenté sa démission de ses fonctions auprès de Monsieur le Préfet du Val-d'Oise en date du **26 novembre 2025**.

Cette démission a été enregistrée par les services préfectoraux conformément aux dispositions légales et acceptée par le Préfet en date du 3 décembre 2025. Elle est donc effective depuis cette date.

La Ville constate néanmoins que des supports d'affichage ou tracts diffusés récemment continuent de présenter Pierre DERVEAUX sous la qualité d'adjoint au maire, alors qu'il ne détient plus cette fonction.

La Ville tient à rappeler que **l'utilisation d'un titre ou d'une qualité publique qui ne correspond plus à la réalité institutionnelle est de nature à induire le public en erreur**. Elle se réserve, en conséquence, le droit d'engager toute action appropriée à l'encontre des auteurs de ces supports. Elle demande par ailleurs, la **correction ou le retrait immédiat** de tout support comportant cette mention inexacte.

La Ville du Plessis-Bouchard reste pleinement mobilisée pour assurer la transparence de la vie publique locale et remercie les administrés de leur vigilance.